



Mairie de Saint-Lanne

Tel 05 62 317 043

Fax 09 70 322 666

mairie.stlanne@wanadoo.fr

Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

PROCES –VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 03 AVRIL 2014 à 21H00

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de

SAINT-LANNE

Département des HAUTES- PYRENEES - Arrondissement de TARBES

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DELLERUE Catherine, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme. SANTACREU Sandrine, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

MME. Corinne FERRE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Ordre du jour :

- Détermination des indemnités du maire.
- Détermination des indemnités des adjoints.
- Désignation des délégués dans les différentes commissions.
- Questions diverses.

INDEMNITES DU MAIRE

Les indemnités du maire sont votées par l'ensemble des conseillers. Le maire n'est pas présent lors de la

délibération. Les conseillers décident de lui allouer à l'unanimité 17% de l'indice de la fonction publique.

INDEMNITES DES ADJOINTS

Les indemnités des adjoints sont votées par l'ensemble des conseillers. Les adjoints ne sont pas présents lors de la délibération. L'enveloppe maximale pour les adjoints est de 6,6% de l'indice 1015 de la fonction publique. Les conseillers décident d'allouer à l'unanimité au 1er adjoint 4,6% de l'indice 1015 de la fonction publique. Les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints se voient allouer à l'unanimité 1% chacun de l'indice 1015 de la fonction publique.

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS

<i>COMMISSIONS</i>	<i>TITULAIRE (s)</i>	<i>SUPPLEANT (s)</i>
SITS VIC (Transport scolaire)	J. DEFAY	S. CIBIN
SIVOS Maubourguet (Transport scolaire)	S. CIBIN	M-F. DITTMER
SIAEP Castelnau R.B (Eau)	S. SANTACREU - C. FERRE	J. BAMFORTH
AGEDI (Logiciel administratif)	C. DELLERUE	
SDE 65 (Electricité)	P.MAURINO	S. SANTACREU
VAE VIC (Collecte déchets & secrétariat)	J-L. DETHIER	F. CAPMARTIN
Communauté des communes Val d'Adour Madirannais	S. SANTACREU	D. BITOUN

Lien social	D.BITOUN (Responsable) - M-F.DITTMER - S.SANTACREU - C.DELLERUE
Culture et Communication	C.DELLERUE (Responsable) - C.FERRE - M-F.DITTMER S.SANTACREU - D.BITOUN - J.DEFAY - J.BAMFORTH
Fleurissement	M-F.DITTMER (Responsable) - J-L.DETHIER
Bâtiments communaux et Cimetière	P.MAURINO (Responsable) - J.BAMFORTH - S.CIBIN - C.FERRE - D.BITOUN - S.SANTACREU -
Voirie	F.CAPMARTIN (Responsable) - P.MAURINO - S.CIBIN - J-L.DETHIER - C.FERRE - M-F.DITTMER - C.DELLERUE

Chaque commission se réunira sur convocation du responsable. Les décisions seront prises au sein du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

La protection juridique de M. GUBLER a informé la commune que le problème d'évacuation d'eau n'a pas été réglé de façon satisfaisante. Elle demande qu'une solution soit trouvée rapidement.

Trois chênes appartenant à la commune ont été abattus par M. DUTOUR Robert pour permettre l'ensoleillement de ses vignes. L'autorisation lui avait été donnée par l'ancien conseil.

M. Jean POUMADERE nous informe qu'il souhaite arrêter l'entretien, du terrain de sport et de la bande enherbée face à la cave, qu'il assurait bénévolement et avec son matériel. M. Jean-Louis DETHIER, conseiller municipal et M. Francis CAPMARTIN, adjoint, s'accorderont pour entretenir les

dits terrains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h52.

John BAMFORTH	Jean-Louis DETHIER
Danièle BITOUN	Marie-Françoise DITTMER
Francis CAPMARTIN	Corinne FERRE
Sébastien CIBIN	Philippe MAURINO
Joëlle DEFAY	Sandrine SANTACREU
Catherine DELLERUE	